

Responsable de la professionnalisation et de l'insertion des étudiants H/F

Ref : 2025-1926418

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Marseille
(ENSA-Marseille)
L'ENSA Marseille

Localisation

2 place Jules Guesde - 13003
MARSEILLE

Domaine : Enseignement et formation

Date limite de candidature : 19/06/2025

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Expert

Rémunération

(fourchette indicative pour les
contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie B
(profession
intermédiaire)

Management

Oui

Télétravail possible

Oui

Vos missions en quelques mots

La formation initiale en architecture est une formation professionnalisante jalonnée de stages obligatoires en Licence et en Master, et donnant lieu, à la fin du cycle, à une année de mise en situation professionnelle : l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP), laquelle permet aux jeunes diplômés de s'inscrire à l'ordre des architectes.

Toutefois, les étudiants peuvent exercer comme architectes, autrement que par l'exercice libéral, en assurant des missions de mise en œuvre de politiques publiques (CAUE et Architecte

des Bâtiments de France, par exemple), la maîtrise d'ouvrage publique et privée, la programmation et le conseil, la maîtrise d'usage, la concertation, et l'enseignement. A ce titre, l'Ensa.m peut s'appuyer sur la plateforme « Tremplin », association gérée par des enseignants et des professionnels de l'architecture.

Sa vocation est de mettre en place des contrats d'études entre les étudiants et les agences d'architectes, de créer un incubateur, et d'organiser des permanences destinées à conseiller les jeunes architectes débutants dans la création de leur agence.

Dans ce contexte, l'agent aura la responsabilité d'assurer la coordination et le suivi de chaque étape du parcours étudiant, en matière de professionnalisation et d'insertion, depuis le premier stage de Licence jusqu'à l'intégration possible de l'incubateur Tremplin, en passant par la HMNOP, dont il aura la responsabilité propre.

Ainsi, ses missions du responsable professionnalisation-insertion, consisteront à :

Faciliter les mises en situations professionnelles en développant, améliorant, et diversifiant les offres et le suivi des stages (Licence et master). Cette partie de la mission nécessitera de manager, en mode projet, le travail de deux personnes, actuellement responsables des stages et de l'alternance, et d'être force de proposition pour développer les liens avec le monde professionnel et les réseaux ;

Piloter la formation en alternance, en encadrant la personne en charge de cette mission ;

Assurer l'organisation et la gestion administrative de la HMNOP, en lien avec l'enseignant référent sur le sujet, et la plateforme Tremplin : recrutements, inscriptions, suivi du cycle, organisation des examens et jurys, et évaluations ;

Coordonner et accompagner les enseignants, Tremplin, et le service communication, pour améliorer la cohérence des actions relatives à l'orientation des étudiants (conférences, forum des métiers, podcast, permanences d'orientations...);

Accompagner la conception d'un observatoire de l'insertion, et le mettre en place. Suivi de l'enquête ministérielle « Insertion des diplômés » ;

Répondre, une fois par an, à l'appel à Manifestation d'Intérêt : Culture Pro, s'assurer de sa mise en œuvre en faisant le lien avec le service financier ;

Animer, en lien direct avec le service de la communication et l'association Lis Avis, le réseau des alumnis.

Profil recherché

Le/la candidate devra faire preuve d'autonomie, d'organisation, de rigueur, et de discrétion.

Un bon relationnel est indispensable, en particulier pour développer des liens avec les partenaires extérieurs.

Il/elle devra avoir une appétence pour les tâches administratives (rédaction, synthèse) et savoir diffuser l'information de manière transversale.

Compétences techniques :

Connaissances bureautiques (maîtrise du pack Office)

Aisance dans les environnements numériques (Teams, Zoom,...)
Maîtrise des logiciels spécifiques de l'école (à acquérir)
Connaissance des textes réglementant les études d'architecture
Maîtrise du programme pédagogique (à acquérir)
Maîtrise du règlement des études (à acquérir)
Savoir-faire :
Planifier, organiser et coordonner l'activité pédagogique
Maîtriser les délais et les calendriers, planifier son travail
Être autonome, organisé et rigoureux, capable d'initiatives, de veille et d'anticipation
Compétences comportementales :
Disponibilité
Sens de l'accueil
Réactivité
Savoir dialoguer et travailler avec les partenaires internes et externes au service
Savoir écouter, communiquer et faire circuler l'information

Compétences attendues

Compétences techniques : Connaissances bureautiques (maîtrise du pack Office)
Aisance dans les environnements numériques (Teams, Zoom,...)
Maîtrise des logiciels spécifiques de l'école (à acquérir)
Connaissance des textes réglementant les études d'architecture
Maîtrise du programme pédagogique (à acquérir)
Maîtrise du règlement des études (à acquérir)

Langues

Anglais

Autonome

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

eric.bultel@marseille.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Bénéfice de la carte culture

CONTACTS POUR LE POSTE :

1.eric.bultel@marseille.archi.fr , directeur adjoint

2. valentine.laforet@marseille.archi.fr , adjointe à la directrice des études

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs handicapés. Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi. Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Travail cyclique du service des études, très important à la rentrée et important lors des phases de recrutement et de soutenances

Fermeture de l'établissement durant les congés universitaires (été, printemps, hiver)

Fondement juridique

Poste ouvert aux agents titulaires de la Fonction publique relevant de la catégorie B corps principal de Secrétaire administratif et groupe RIFSEEP 2 ou par voie de détachement dans ce corps ou aux agents contractuels groupe d'emploi 2 de la circulaire Albanel

Statut du poste

Vacant à partir du 19/05/2025

Métier de référence

Responsable de l'accompagnement des étudiants des établissements d'enseignement supérieur culturel

Qui sommes nous ?

L'ENSA-Marseille accueille environ 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1er et 2ème cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants.

Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2e cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM),

est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité.

Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

Pour plus d'information : www.marseille.archi.fr, www.imvt.fr

La Direction des études assure une mission de coordination et de mise en œuvre du programme pédagogique travaillé par la Commission de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE).

Elle a aussi en charge l'évaluation des enseignements et les questions relatives à la vie étudiante (réussite, égalité des chances, associations, bien-être, ...).

Enfin, elle accompagne les étudiants dans leur projet professionnel, en assurant le suivi des stages, les mises en situation professionnelles (Habilitation à la Maîtrise d'œuvre en son nom propre), et leur orientation vers la pluralité des métiers.

La direction des études a la charge de la scolarité et de la pédagogie au sein de l'école.

C'est un service central dans la bonne marche de l'établissement et la qualité du service offert aux étudiants, qui nécessite un lien direct et permanent avec les enseignants, la filière professionnelle, et les étudiants.

Liaisons hiérarchiques : la Directrice des études et son adjointe,

Liaisons fonctionnelles : Etudiants, enseignants, administratifs.